

Plan d'actions eau 2026-2038

Axe	Thème	Fiches action	Lien	Coût	1937	3175	4344	2413	2970	1587	1841	2013	7427	8194	10008	4274	2530	1449	54 162	k€ HT	Budget
				2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038				
1. Fiabiliser la connaissance pour mieux agir																					
		1.1. connaître notre patrimoine																			
		1.1.1 Geodection classe A	https://dc	90	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		EA
		1.1.2 Bilan de l'assainissement individuel	https://dc				10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10			A
		1.1.3 Schéma directeur eau potable internalisé	https://dc		X	X															E
		1.1.4 Schéma directeur assainissement	https://dc		X	100															A
		1.2. surveiller le fonctionnement dynamique de notre patrimoine																			
		1.2.1 Déployer le diagnostic permanent des installations d'assainissement	https://dc		x	x							X	X		125	125	125	100		A
		1.2.2 Comptage de toutes les consommations	https://dc	6	25	21															E
		1.2.3 Equiper les captages d'un comptage permanent	https://dc									6	80	80	60	60	60	60			E
		1.2.4 Telegestion - valorisation des données de surveillance dynamique	https://dc				80	5													E
		1.3. Observer et prévoir les tendances (observatoire de la ressource en eau)	https://dc													x	X	X			E
		1.4 Mettre en oeuvre la directive NIS2 à l'échelle de nos services (cf guide astee)	https://dc			5															EA
		1.5 Préparer le prochain plan d'actions	https://dc															100	100		EA
2. Mettre les usagers au coeur du projet																					
		2.1 Renforcer la culture eau	https://dc			2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		EA
		2.2. se doter d'un plan de communication efficace à l'attention des usagers	https://dc		X																EA
		2.3. établir un plan de continuité de service en temps de crise	https://dc		X		X														EA
		2.4. offrir un accès à l'eau potable et à des sanitaires pour tous	https://dc												2	2	2	2	2		EA
		2.5. se doter d'une tarification adaptée au territoire	https://dc	x	x	x	x	x	x	x	x										EA
		2.6. établir les règlements de service	https://dc	x	x																EA
3. Avoir une approche intégrée du petit cycle de l'eau dans l'aménagement du territoire																					
		3.1. disposer des documents cadres nécessaires (zonage assainissement, zone desservie en AEP...)																			
		3.1.1. Zonage assainissement	https://dc		x	x	x														A
		3.1.2. Zonage AEP	https://dc																		E
		3.2. établir un bilan besoins / ressources dynamique																			
		3.2.1. Comparer compteurs abonnés à la distribution	https://dc	X		X	X														E
		3.2.2. Réaliser une synthèse des bilans dynamiques	https://dc			X	X														E
		3.3. Intégrer les enjeux de l'eau en urbanisme	https://dc		x																EA
		3.4. accompagner les porteurs de projets de construction	https://dc			x															EA
		3.5. sécuriser juridiquement la présence de conduites publiques en terrain privé	https://dc	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		EA
		3.6. avoir une politique coordonnée pour tous les réseaux humides (pluvial, DECI...)	https://dc			x															EA
		3.7. Coordonner notre action avec la dynamique de travaux des communes	https://dc		300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300		EA
		3.8 Engager la transition énergétique des infrastructures d'eau et d'assainissement																			EA
		3.8.1 Turbinage eau potable	https://dc																		EA
4. Agir pour la qualité de l'eau																					
		4.1. Prévenir à la source les substances dangereuses pour l'eau	https://dc				30														A
		4.2. finaliser la mise aux normes de l'assainissement du territoire :																			A
		4.2.1. secteurs non traités																			
		4.2.1.1. Raccorder le réseau de collecte de Feissons-sur-Salins à une filière de traitement collectif	https://dc	60	500	500															A
		4.2.1.2. Traiter les eaux usées de la Thuile	https://dc		15	50	800														A
		4.2.1.3. Traiter les eaux usées de la Roche / Villard	https://dc							10	40	500	300								A
		4.2.1.4. Traiter les eaux usées des Fontanettes (budget porté par 5.5.5)	https://dc				x														A
		4.2.1.5. Traiter les eaux usées de Friburge	https://dc										40	700							A
		4.2.1.6. Traiter les eaux usées de Villarnard	https://dc	550	600																A
		4.2.2. SPANC																			
		4.2.2.1 Controle des installations ANC au moment des ventes	https://dc	x	x																A

Plan d'actions eau 2026-2038

Axe	Thème	Fiches action	Lien	Coût 2025	1937	3175	4344	2413	2970	1587	1841	2013	7427	8194	10008	4274	2530	1449	54 162	k€ HT	Budget	
		4.2.2.2 Améliorer la connaissance de l'ANC dans les hameaux de montagne	https://dc						25	25											A	
	4.2.3.	Améliorer la performance du réseau d'assainissement																				
		4.2.3.1 Identifier les secteurs défaillant en collecte d'eaux usées	https://dc	X	X	X	X	X	X													A
		4.2.3.2 Mise en séparatif (Bassins et réservoirs)	https://dc				200	200	200	200	200	200										E
		4.2.3.3 Renouvellement de la conduite de transport d'eaux usées de Méribel	https://dc			25	25						500	500	350							A
		4.2.3.4 Mise en séparatif (détailler 5 secteurs prioritaires)																				
		4.2.3.4.1 Mise en séparatif hameaux Bozel	https://dc		420	530																A
		4.2.3.4.2 Mise en séparatif Isertan Pralognan	https://dc		380	300																A
		4.2.3.4.3 Mise en séparatif Montagny (tous villages)	https://dc									50	500	500	500	500						A
		4.2.3.4.4 Mise en séparatif Plateau Pralognan	https://dc											20	300	300						A
		4.2.3.4.5 Mise en séparatif Rue de la Vanoise Champagny Crey	https://dc															6	150			A
		4.2.3.4.6 Mise en séparatif Condamines et Glières Villemartin	https://dc											5	150							A
		4.2.3.5 Optimisation du PR7	https://dc			100	300															A
		4.2.3.6 Renforcement du PR6 à Bozel	https://dc					50	300													A
		4.2.3.7 Suppression de l'ouvrage de brise charge entre St Bon et le Praz	https://dc			25																A
		4.2.3.8 Reprise de la conduite EU fissurée à Courchevel Village rue Letele	https://dc				30	200														A
		4.2.3.9 Contrôle des branchements assainissement au moment des ventes	https://dc		x	x																A
	4.2.4.	Améliorer le traitement des eaux usées																				
		4.2.4.1 Comptage et qualité du traitement STEP Montagny	https://dc			50																A
		4.2.4.2 Comptage et qualité du traitement STEP Saulce	https://dc			10																A
		4.2.4.3 Reconstruction STEP Champagny le Haut	https://dc			50	300															A
		4.2.4.4 Reprise du système de recirculation du clarificateur Actiflow Step du Carrey	https://dc					50	500													A
		4.2.4.5 Vidange du digesteur STEP du Carrey	https://dc			70	800															A
		4.2.4.6 Création d'une nouvelle station d'épuration secteur bassin des Dorons	https://dc						375	375	375	375	5000	5000	6000							A
	4.3.	finaliser la protection des captages (DUP)																				
		4.3.1 Etablir la DUP pour le captage des Creusets	https://dc				130	5														E
		4.3.2 Achat parcelles de périmètres de protection (Teppes)	https://dc	X		40																E
		4.3.3 Mise en place des clotures manquantes	https://dc		15	50	90															E
		4.3.4 Finaliser les travaux préconisés dans les DUP	https://dc		15	15	15	15	15	15	15	15										E
	4.4.	Renforcer la sécurité sanitaire de l'eau																				
		4.4.1 établir et mettre en oeuvre un PGSSE (qualité, suivi sanitaire)	https://dc		x		100		100													E
		4.4.2 Déposer les conduites eau potable en PVC antérieures à 1980	https://dc								5	200	200	200	200	200	200					E
		4.4.3 Déployer des traitements adaptés sur l'eau potable	https://dc						180	325	360											E
	5.	Consolider la gestion quantitative de l'eau																				
		5.1. agir sur la sobriété (diminuer les besoins et prélèvements)																				
		5.1.1 Etanchéifier les cuves des réservoirs	https://dc		100									X	60	100	60	60				E
		5.1.2 Robinet flotteur adductions	https://dc												X	50	50	50				E
		5.1.3 Maitriser le débit des bassins	https://dc					5	5													E
		5.2. fiabiliser les organes essentiels et critiques																				
		5.2.1 Diagnostic et mise à niveau des réducteurs de pression	https://dc				15															E
		5.2.2 Affiner la sectorisation (comptage)																				
		5.2.2.1 Sectorisation Pralognan (rendement critique)	https://dc			6 marc	20															E
		5.2.2.2 Sectorisation Moulins Bozel	https://dc		100																	E
		5.2.3 Mettre en oeuvre un plan de renouvellement des équipements critiques (vannes)	https://dc		6	9	6 X															E
		5.2.4 GC réservoirs et captages (dont DSP)	https://dc		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15			E
		5.3. identifier les secteurs critiques et mettre en oeuvre un plan d'amélioration de la performance des réseaux																				

Plan d'actions eau 2026-2038

Axe	Thème	Fiches action	Lien	Coût	1937	3175	4344	2413	2970	1587	1841	2013	7427	8194	10008	4274	2530	1449	54 162	k€ HT
				2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038		Budget	
		5.3.1 Identifier les secteurs critiques (AEP)	https://dc		X															E
		5.3.2 Mettre en oeuvre une stratégie de renouvellement pour la performance (évitant le gel et les inco	https://dc	x	x		100	100	100	100										E
		5.3.3 Renouvellement de la conduite d'adduction des avals à Courchevel	https://dc									40	500	500	500	500				E
		5.3.4 Renouvellement de la conduite de distribution du Belvédère à Courchevel	https://dc		4	200														E
		5.3.5 Renouvellement de la conduite d'adduction du Villard du Planay	https://dc									80	500	500	890					E
		5.4. établir un référentiel de procédures d'exploitation de nos infrastructures (GMAO)	https://dc		x															EA
		5.5. sécuriser par du maillage, du renforcement structurel																		
		5.5.1 Maillage Champagny Bozel à la Duy	https://dc		80															E
		5.5.2 Maillage Villard Planay Bozel	https://dc			5					19	500								E
		5.5.3 Maillage Combes Champagny Chef Lieu	https://dc				5	56												E
		5.5.4 Maillage Champagny le Haut Friburge à coupler avec assainissement	https://dc											34	340					E
		5.5.5 Remise en service d'un second réservoir à Pralognan	https://dc			180	200		643											E
		5.5.6 Construction d'un nouveau réservoir de la Traye à Champagny	https://dc			50	600	400												E
		5.5.7 Renouvellement des réservoirs de l'Orée du Bois aux Allues	https://dc													100	600	400		E